

[Text]

Multilaterally, we have frequently made clear our position. Mrs. McDougall made a strong statement at last year's ASEAN post-ministerial conference in July, encouraging regional countries, which we believe have some potential leverage, to join us and others in bringing pressure to bear on Myanmar. Ambassador Fortier, in his speech in November to the Third Committee of the United Nations, similarly made a very, very firm statement on the situation there. We pursued this as well at the United Nations commission on human rights in February 1992, where Myanmar was moved from the commission's confidential procedure to a public agenda, and a very strong resolution was passed.

We have been pursuing this multilaterally in the UN General Assembly and at the commission on human rights, as we believe that the best way of approaching this is multilaterally rather than bilaterally. We were disappointed at the General Assembly in terms of the language that was used this year, but at least we obtained a General Assembly-supported resolution that we had co-sponsored.

I know the committee is interested in the activities of Canadian commercial companies in Myanmar, particularly Petro-Canada. If you like, I can tell you what our position is, and I can advise you as well that Minister Wilson explained this to Dr. Sein Win and his delegation an hour ago. Petro-Canada is not an instrument of Canadian foreign policy. When it was put at an arm's length relationship from government, it was made clear that the government would not try to use its position as a majority shareholder to influence its activities or to bias its activities away from commercial considerations. It was instructed as a commercial oil company to compete in the domestic and international markets and to seek out the best energy opportunities in accordance with standard industry practices under the law.

While our department has very strong concerns and the government has very strong concerns about the situation in Myanmar, and we may have our doubts about Petro-Canada's involvement in Myanmar, we are not in a position to order Petro-Canada to cease operations. At the same time, the company is aware of our concerns.

In early May the chairman and chief executive officer undertook to meet with representatives of certain church groups who have previously expressed their serious concern with the activities of Petro-Canada in Myanmar. We understand that these meetings, which have begun, are aimed at defining a course of action that would contribute as positively as possible to the future of the people of Myanmar. More recently the company has issued a general statement to the media outlining its position and intentions, and it is clear that the company is at the present time reconsidering its position.

[Translation]

Sur le plan multilatéral, nous avons fait connaître clairement notre position à plusieurs reprises. L'an dernier en juillet, à la réunion six-plus-six de la Conférence post-ministérielle de l'ANASE, M^{me} McDougall a fait une déclaration non équivoque encourageant les pays régionaux, qui à notre avis pourraient avoir une certaine influence, à se joindre à nous et à d'autres pays pour exercer des pressions auprès du Myanmar. En novembre, l'ambassadeur Fortier, dans son discours au Troisième comité des Nations Unies, a fait lui aussi une déclaration très ferme sur la situation qui règne là-bas. Nous avons en outre soulevé la question devant la Commission des Nations Unies sur les droits de la personne en février dernier, alors que la commission a décidé de rendre public le dossier du Myanmar qui avait été tenu confidentiel jusqu'alors, et d'adopter une résolution ferme.

Nous avons donc abordé la question de façon multilatérale devant l'Assemblée générale des Nations Unies et la Commission des droits de la personne car nous croyons qu'une approche multilatérale est préférable à une approche bilatérale. Nous avons été déçus par le libellé utilisé par l'Assemblée générale, mais nous avons au moins obtenu que celle-ci appuie une résolution que nous avons coparrainée.

Je sais que le comité s'intéresse aux activités des sociétés commerciales canadiennes au Myanmar, notamment aux activités de Petro-Canada. Si vous voulez, je peux vous expliquer quelle est notre position, et vous dire également que le ministre Wilson l'a expliquée à M. Sein Win et à sa délégation il y a une heure. Petro-Canada n'est pas un instrument de la politique étrangère canadienne. Lorsqu'elle a été établie sans lien de dépendance avec le gouvernement, il a été clairement établi que le gouvernement ne tenterait pas d'utiliser sa position d'actionnaire majoritaire pour influencer ses activités sans tenir compte des considérations commerciales. En tant que société pétrolière commerciale, Petro-Canada doit faire concurrence aux autres sociétés sur les marchés canadien et international et rechercher les meilleurs contrats possibles tout en respectant les pratiques normales de l'industrie permises par la loi.

Même si notre ministère et le gouvernement sont fortement préoccupés par la situation au Myanmar, et que nous avons certains doutes au sujet des activités de Petro-Canada au Myanmar, nous ne sommes pas en mesure de lui ordonner de cesser toute activité là-bas. En même temps, la société est consciente de nos préoccupations.

Au début du mois de mai, le président directeur-général de Petro-Canada s'est engagé à rencontrer des représentants de certains groupes religieux qui ont déjà exprimé leurs graves préoccupations concernant les activités de la société au Myanmar. Nous croyons comprendre que ces réunions, qui ont commencé, visent à déterminer les mesures qui pourraient contribuer le plus positivement possible à l'avenir de la population du Myanmar. Plus récemment, la société a publié une déclaration générale aux médias dans laquelle elle explique sa position et ses intentions, et déclare qu'elle est en train de revoir sa position.